

# RECADRER LE PAYSAGE DU VILLAGE HISTORIQUE DE L'ANSE SAINT-LOUIS À L'ÎLE-AUX-COUDRES

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade M. Arch.



Par Micheline Dufour

Superviseur

M. Érick Rivard \_\_\_\_\_

École d'architecture

Université Laval

2012

*Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient ; merci maman pour ta force et ton courage.*

*Tu m'habites à tous les jours et tu me manques...*

## TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>LISTE DES FIGURES .....</b>                            | <b>5</b>  |
| <b>SUJET ( PAYSAGE_MÉMOIRE_IDENTITÉ).....</b>             | <b>6</b>  |
| <b>MEMBRES DU JURY .....</b>                              | <b>7</b>  |
| <b>AVANT-PROPOS .....</b>                                 | <b>7</b>  |
| <b>INTRODUCTION .....</b>                                 | <b>8</b>  |
| <b>CHAPITRE 1_Cadre théorique .....</b>                   | <b>9</b>  |
| 1.1 Le paysage .....                                      | 9         |
| 1.2 Le génie du lieu .....                                | 10        |
| 1.3 L'oeuvre de Pierre Perrault .....                     | 11        |
| 1.4 L'identité du lieu .....                              | 13        |
| <b>CHAPITRE 2_Analyse du paysage.....</b>                 | <b>15</b> |
| 2.1 Démarche et approche méthodologique .....             | 15        |
| 2.2 L'Île-aux-Coudres dans Charlevoix.....                | 15        |
| 2.3 Occupation historique de l'île .....                  | 16        |
| 2.4 La géomorphologie particulière de Charlevoix.....     | 17        |
| 2.5 Le site du village de l'anse Saint-Louis .....        | 18        |
| <b>CHAPITRE 3_Le projet.....</b>                          | <b>20</b> |
| 3.1 Traduire la « logique du lieu » par le parcours. .... | 20        |
| 3.2 Mise en scène du paysage .....                        | 23        |
| 3.3 Le pavillon culturel .....                            | 23        |
| 3.4 La passerelle-belvédère .....                         | 29        |
| 3.5 Le quai et la chambre de résonance.....               | 30        |
| <b>CONCLUSION ET REGARD CRITIQUE.....</b>                 | <b>34</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                                | <b>35</b> |
| <b>ANNEXES .....</b>                                      | <b>38</b> |

## LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Vue aérienne de l'Île-aux-Coudres (tiré de <http://www.tourismeisleauxcoudres.com>)
- Figure 2: Peinture de Jimmy Perron (Tiré de <http://www.jimryperron.com/2010>)
- Figure 3 : Peinture de Jimmy Perron (Tiré de <http://www.jimryperron.com/2010>)
- Figure 4 : Le contexte charlevoisien (de l'auteur, 2012)
- Figure 5 : Carte ancienne de l'Île-aux-Coudres (Cartothèque Université Laval)
- Figure 6 : Chapelle Saint-Isidore (de l'auteur, 2012)
- Figure 7 : L'astrolème de Charlevoix (tiré de <http://passc.net/EarthImpactDatabase/charlevoix.html>)
- Figure 8 : Panorama sur le relief escarpé de Laurentides (de l'auteur, 2012)
- Figure 9 : Plan masse du site de l'anse Saint-Louis (de l'auteur, 2012)
- Figure 10 : Schéma de concept du parcours (de l'auteur, 2012)
- Figure 11 : Maquette d'implantation du projet (de l'auteur, 2012)
- Figure 12 : Photo historique de l'église Saint-Louis (Danielle Bergeron, 2011)
- Figure 13: Perspective de la cour intérieure (de l'auteur, 2012)
- Figure 14: Schémas de concept du pavillon culturel (de l'auteur, 2012)
- Figure 15 : Coupe perspective du pavillon culturel (de l'auteur, 2012)
- Figure 16 : Perspective extérieure du pavillon culturel, des placettes inondables et de la place de l'église (de l'auteur, 2012)
- Figure 17 : Perspective extérieure de la place publique de l'église (de l'auteur, 2012)
- Figure 18: Vue sur la passerelle-belvédère (de l'auteur, 2012)
- Figure 19 : Vue sur la passerelle-belvédère (de l'auteur, 2012)
- Figure 20 : Vue sur la passerelle belvédère et sur la chambre de résonance (de l'auteur, 2012)
- Figure 21: Le Ruisseau Rouge (de l'auteur, 2012)
- Figure 22 : Perspective sur le quai et la chambre de résonance (de l'auteur, 2012)
- Figure 23: Vue sur la chambre de résonance et les clochers (de l'auteur, 2012)
- Figure 24 : L'ouverture de la chambre de résonance vers l'Île-aux-Oies (de l'auteur, 2012)
- Figure 25 : Pêche à fascines (Donal Dufour, 2007)
- Figure 26: Tissage de branches d'aunles pour la fabrication de la pêche (Donal Dufour, 2007)

## SUJET ( PAYSAGE\_MÉMOIRE\_IDENTITÉ)

Cet essai (Projet) s'intéresse à l'influence que peut avoir le paysage dans l'élaboration d'un projet d'architecture contemporain qui puisse aider à la revitalisation du village historique de l'anse Saint-Louis à l'Île-aux-Coudres et à l'intensification des activités communautaires et culturelles.

La démarche propose d'utiliser le paysage et ses caractéristiques identitaires comme outils fondamentaux dans l'élaboration du projet. Ces caractéristiques identitaires sont traduites en thèmes architecturaux et matérialisées en quatre éléments; un parcours expérientiel qui permet la redécouverte du site tout en créant de nouveaux rapports sensibles entre l'insulaire et son environnement, un bâtiment de services annexé à l'école Saint Pierre, une passerelle d'observation et une chambre de résonance sur le quai de l'anse.

L'interface spatiale et matérielle, qui s'inscrit sur un site historique, met en relation des éléments isolés du patrimoine paysager passés et présents tout en donnant une nouvelle "signification dynamique" au noyau villageois, car elle offre aux insulaires des espaces de rassemblements actualisés en ce lieu fondateur.



Figure 1: Vue aérienne de l'Île-aux-Coudres

## MEMBRES DU JURY

**Érick Rivard**\_Architecte\_Chargé de cours\_École d'architecture de l'Université Laval

**François Dufaux**\_Architecte\_Professeur\_École d'architecture de l'Université Laval

**Anne Carrier**\_Architecte

**Emmanuelle Champagne**\_Architecte

## AVANT-PROPOS

*« La notion contemporaine de paysage exprime la relation complexe des hommes au monde sensible et matériel. (...) Cadre, support, ressources ou milieu de la vie, le paysage fonde les identités individuelles et sociales sur des formes et des signes. Parce que l'utilisation de cette idée promet au monde de devenir plus habitable et à la société de devenir plus humaine, elle suscite de manière inépuisable les projets d'adaptation des sociétés à l'espace local et global. » (DONADIEU & PERIGORD 2005 : 200)*

Premier coeur amoureux de mon Île-aux-Coudres, cet essai (projet) est d'abord et avant tout un témoignage d'amour pour cette terre où mes ancêtres ont vécu. Cet essai (projet) est une occasion pour moi de « cultiver » le paysage de mon île par le biais d'un projet d'architecture contemporain qui s'en inspirera tout en le faisant voir sous un nouveau jour. Cette recherche est aussi l'occasion d'ouvrir la discussion avec les insulaires sur l'avenir de ce paysage survivant et essentiel à notre pérennité, non seulement dans une optique de conservation, mais aussi dans celle où il nous est possible d'inventer et de créer sur les fondations de ce patrimoine pittoresque, « pour la suite du monde ».

## INTRODUCTION

« Le sixiesme jour dudict moys, avecq bon vent, fismes courir amont ledict fleuve environ quinze lieues & pasames à une ysle, qui est bort à la terre du nort. Icelle ysle contient environ troys lieues de long & deux de laize, & et est une fort bonne terre & grasse, plaine de beaulx & grandz arbres de plusieurs sortes & entre aultres, y a plusieurs coulδres que nous treuvasmes fort chargéz de noisilles & pource, la nomasme YSLE ES COUDRES »

-Extrait du journal de Jacques Cartier-

De l'arrivée des navires de Jacques Cartier toutes voiles déployées en 1535 jusqu'à aujourd'hui, l'Île-aux-Coudres charme habitants et visiteurs par la beauté de son paysage. En faisant le tour de l'île, il est possible d'admirer le relief pittoresque et particulier de la région de Charlevoix, du littoral escarpé de la rive nord se jetant dans le majestueux fleuve Saint-Laurent à celui linéaire de la Côte-du-Sud, où l'on aperçoit les villages et les flèches des églises de Saint-Roch-des-Aulnaies et Saint-Jean Port-Joli avec comme toile de fond, les Appalaches. « Mirage au nord, vent du sud! Mirage au sud, vent du nord! » disent les insulaires lorsque le profil des îles de l'archipel et des battures se dessinent au large de l'estuaire. Mais le paysage de l'île est aussi celui d'un lieu habité et chargé d'histoire individuelle et collective, un lieu de mémoire, un lieu de pratiques et de relations et un lieu imaginé aussi. (CLAVEL 2002 : 43)

Dans le cadre de cet essai (projet), je me suis intéressée à la notion de paysage puisqu'elle amène à considérer le territoire, « dans sa capacité à imprimer les souvenirs et les symboles », (LEBOIS, 2003 : 2) comme un espace social qui revêt un enjeu d'identification locale : « être d'un lieu parce qu'on en reconnaît les formes et le devenir partagé. » (DONADIEU & PERGORD : 2005) Kevin Lynch nous dit par ailleurs que le territoire peut être assimilé « à un vaste système mnémonique pour la fixation des idéaux et de l'histoire du groupe ». (LYNCH, 1976 : 149) Une architecture qui s'inspire du paysage est donc plus complexe qu'une simple recherche formelle car elle est avant tout une quête identitaire individuelle et collective. Elle nous amène à créer « de la diversité en investissant l'espace d'intentions et d'actes qui permettent à l'individu de survivre à la banalité du quotidien et de se donner une identité, c'est-à-dire de créer des situations où l'espace constitue pour lui une ressource » (FISHER, 1997 : 73). Je me suis donc inspiré du paysage de l'île et j'ai puisé « dans sa réalité physique et naturelle (la végétation, l'habitat, le relief etc.), dans sa dimension sociale et symbolique (les lieux identitaires collectifs, les représentations partagées, les traits collectivement repérés), dans

sa dimension de ressource identitaire d'ordre historique et culturel (en intégrant les origines historiques du territoire et les représentations littéraires et figuratives qui l'ont écrit) »(DAMALGONI 2008 : 23) pour l'élaboration d'un projet d'architecture contemporain. L'objectif de cet essai est de créer une nouvelle dynamique sur le site historique du village de l'anse Saint-Louis par le biais d'un parcours culturel et expérientiel qui fera voir le paysage de l'île d'un angle nouveau tout en faisant référence à des éléments importants du patrimoine paysager passés et présents.

Le projet s'avère intéressant pour la population de l'île parce qu'il permettrait d'accueillir et de rassembler à nouveau, en ce lieu fondateur empreint de mémoire collective, locaux et visiteurs en fournissant des installations utiles aux insulaires.

## CHAPITRE 1\_Cadre théorique

### 1.1 Le paysage

Plusieurs auteurs attribuent différentes définitions au paysage. Certains le perçoivent comme une réalité objective alors que d'autres, comme une réalité subjective et personnelle. Néanmoins, la principale tangente que nous dégageons de nos lectures est que le paysage n'existe que par le regard de l'individu qui le contemple; paysage ordinaire ou extraordinaire tout peut être paysage du moment qu'un regard s'opère.

*« (...) le monde n'est pas une réalité extérieure perçue, car c'est le sujet qui l'institue comme monde et comme extériorité. Tout objet est d'abord objet pour quelqu'un, de même que tout sujet se définit par opposition à un objet...le monde est le rapport entre le sujet et l'objet, et toute séparation entre l'un et l'autre est vide de sens. » ( STASZAK, 1998 : 22)*

Le paysage est donc pensé comme une relation ou comme une rencontre, « dans un mouvement de va-et-vient entre le sujet et l'objet observé ». (LYNCH, 1976 : 149). Le paysage n'existe qu'à travers la perception de chacun d'entre nous; « ce que le sujet voit est basé sur la forme extérieure de l'objet, mais la façon dont il l'interprète et l'organise et l'endroit où il porte son attention influe à son tour sur ce qu'il voit. » (LYNCH, 1976 : 154). Notre perception du paysage est « modelée en fonction de notre pratique, de nos évaluations, de nos impressions et des significations que nous lui attribuons. » Le paysage est donc nécessairement « le support

d'images multiples »(LEBOIS, 2003 : 2) puisque chaque observateur l'interprète à sa façon et le reçoit « à l'intérieur de sa culture » (MARCEL, 2008 : 5) Bien que le paysage soit souvent attribué à des lieux exceptionnels pour ses qualités naturelles et visuelles remarquables, le paysage réfère aussi à des lieux ordinaires qui n'ont d'intérêts que pour les populations locales qui les fréquentent. (DEWARRAT, 2003) De cette manière, le paysage n'est pas seulement naturel, il est avant tout culturel et social. (AVOCAT, 1984 : 12) Pour le géographe August Berque, « le paysage est une entité relative et dynamique, où nature et société, regard et environnement sont en constante interaction. » (BERQUE, 1994 : 6) Selon l'auteur, en se déployant dans l'espace l'homme qualifie son rapport avec le territoire; il se saisit de son environnement en s'y déployant avec ses techniques et ses symboles, laissant des marques physiques qui prouvent que le milieu humanisé évolue dans le temps, donnant sens à ce milieu parce qu'il est vécu. (BERQUE, 1995)

## 1.2 Le génie du lieu

Un lieu est en relation étroite avec le paysage qui le recouvre (MUIR, 1999) il est donc crucial de comprendre l'importance des notions de paysage pour l'architecture contemporaine:

*« Landscape makes a forceful contribution to the spirit of place (...) It does (...) determine so many of the qualities of that spirit : the lie of the land, the character of the scenery, the resources of water, soil and minerals and so much more besides. » (MUIR 1999 : 294-5).*

Muir définit le lieu de deux façons en lui attribuant une part de personnalité et une part de chez soi :

*« First, places may be regarded as having their own intrinsic personalities, with some places being visually striking and possessed of powerful images (...) Second, the sense of place can be identified as the emotional attachments to localities developed by individuals and communities in the course of living and growing within the setting of home. » (MUIR,1999 : 273)*

Pour Norberg-Schulz le « génie du lieu » est constitué à la fois de la relation entre les paysages naturels et les établissements humains et du caractère déterminé par la composition physique et matériel du site. (SCHULZ,1979 : 10-14). Selon Heidegger, c'est à travers l'habitation que le lieu

est créé. En utilisant l'image du pont, Heidegger nous fait comprendre que l'acte de bâtir permet de (re)construire le lieu et de caractériser un espace d'une nouvelle manière. Dans un propos plus architectural, Norberg-Schulz nous explique l'image heideggérienne du pont:

*« Visualiser, compléter, symboliser, rassembler, sont, en fait, des processus généraux d'implantations; l'habiter dépend dans le sens existentiel de la parole, de ces fonctions. Heidegger illustre ce problème avec l'image du pont ; un édifice qui visualise, symbolise, rassemble et transforme le milieu en un ensemble unifié...Heidegger décrit également ce que le pont rassemble, il en révèle la valeur symbolique...Auparavant, la signification du paysage était « cachée »; la construction du pont l'a mise au jour. Le pont rassemble l'Être en un certain "emplacement" que nous pouvons appeler « un lieu ». Mais ce « lieu » n'existait pas comme entité avant le pont, on le découvre avec et par le pont. Le but essentiel de la construction (de l'architecture) est donc celui de transformer un site en un lieu, ou plutôt de découvrir les sens potentiels qui sont présents dans un milieu donné a priori. »*

Norberg-Schulz affirme que « l'architecture moderne n'a qu'une seule direction et qu'un seul but: l'architecture comme récupération du lieu. » (SCHULZ, 1981 : 202) Selon l'auteur, le travail de l'architecte n'est pas de représenter mais d'interpréter la situation existante afin de créer une architecture qui se matérialisera et se positionnera dans un ensemble significatif.

Dans le contexte actuel de mondialisation qui menace la diversité culturelle et où, d'un regard architectural, les bâtiments se suivent et se ressemblent quelque soit leur localisation, leur fonction ou leur environnement physique et socioculturel, une architecture du paysage fondée sur « la culture de l'homme, de l'autre, du lieu et du souvenir » (GARNEAU, 2004 : 21) est essentielle pour la création de lieux signifiants qui puissent favoriser le sentiment d'appartenance de l'homme à un lieu et qui répondent à un besoin essentiel qu'a l'homme pour exister, celui d'habiter. (SCHULZ, 1981)

### **1.3 L'oeuvre de Pierre Perrault**

Il s'agit ici de faire un parallèle avec La Trilogie de l'Île-aux-Coudres, oeuvre du poète et cinéaste Pierre Perrault, qui a su traduire le génie du lieu de l'Île-aux-Coudres grâce à son approche sensible au paysage et à « la parole vécue ». En plaçant l'homme qui raconte au centre de son paysage, Perrault fait parler les signes et symboles muets inscrits dans la

mémoire du lieu. Toute la puissance poétique et évocatrice de l'oeuvre de Perrault vient d'abord du fait qu'il puise dans la réalité du vécu insulaire par le biais de « l'objectivité du regard-caméra ». (GARNEAU 2004 : 23) Selon Michel Garneau, « la vision du monde de Perrault est inséparable de cette visibilité technique, qui est d'abord et avant tout celle d'une pénétration intensive du réel par les appareils. » (GARNEAU 2004 : 23) Vient ensuite cette recherche d'une logique poétique au moment du montage:

*« Ce qui donne la dimension poétique, c'est le montage. Sans comparaisons, rapprochements, contrastes, contradictions, etc., (...) les faits enregistrés restent pour ainsi dire lettre morte. Comme une eau brouillée. Autrement dit, le montage décante. Il est une façon précise de lire dans le fouillis du réel. » (PERRAULT, 1971 : 28)*

Pour le cinéaste, le montage permet de découvrir la logique du film et de reconstruire la réalité saisie au tournage. Comme le dit Michel Garneau dans son texte *Les deux mémoires de Pierre Perrault*, c'est grâce à cette approche que le « cinéma-du-direct » s'est différencié des autres documentaires traditionnels de son époque qui « servaient à un savoir antérieur au moment du tournage » et qui « s'apparentaient à un processus de représentation (au sens de la reproduction de ce qui existe déjà). »(GARNEAU, 2004 : 25)

*« C'est le montage qui trouve. Le tournage fouille, glane, sans trop savoir où il va. Il faut énormément de matériel (pellicule) pour créer, trouver le récit et établir une continuité. »<sup>1</sup>*

En puisant dans la puissance poétique du vécu insulaire et par la magie du montage, Pierre Perrault dans La trilogie de l'Île-aux-Coudres « a permis au réel de s'organiser en récit, et aux marins, navigateurs, agriculteurs, constructeurs de goélettes et gens de l'Île-aux-Coudres d'émerger comme de légendaires personnages. »<sup>2</sup>

Pour faire un parallèle avec l'essai (projet), c'est cette dimension de l'expérience humaine relative au génie du lieu par le biais du projet d'architecture afin d'actualiser et de recadrer les lieux du vécu insulaire présents sur le site du village historique de l'anse Saint-Louis et qui sont ancrés dans la mémoire collective de la population.

<sup>1</sup> Propos de P. Perrault, tiré du film de J.-D. Lafond : Les Traces du rêve (1986)

<sup>2</sup> Propos de Stéphane Bédin, tiré du site Internet : [http://arkepix.com/kinok/DVD/PERRAULT\\_Pierre/dvd\\_ileauxcoudres.html](http://arkepix.com/kinok/DVD/PERRAULT_Pierre/dvd_ileauxcoudres.html)

## 1.4 L'identité du lieu

À mesure qu'une population s'associe à l'imagibilité des symboles d'un paysage, l'identité d'un lieu se construit et augmente par le fait même chez l'individu, le sentiment d'appartenir à un ordre bâti, social ou culturel. (TUAN, 1996) L'identité peut être conservée à travers le changement pourvu que toute nouvelle intervention soit compatible avec le maintien de la structure de permanence du lieu. (LAROCHELLE & LAMANDI, 1999).

*« (...) I distinguished between places that yield their meaning to the eye, and places that are known only after prolonged experience. I shall call the one type « public symbols » and the other « field of care ». Public symbols tend to have high imageability because they often cater to the eye. (...) fields of care evoke affection. (...) Obviously, many – perhaps most- places are both public symbols and fields of care in varying degree. »*  
(TUAN, 1996 : 447).

Kevin Lynch, en cherchant à rendre compte de l'image globale de la ville qui se forme au fil du temps dans la représentation des citoyens s'est interrogé sur la capacité des éléments urbains à provoquer une forte image chez n'importe quel individu. C'est par la notion d'imagibilité qu'il a traduit cette qualité physique d'un objet à se distinguer et à se présenter aux sens d'une manière aiguë et intense: forme, couleur, odeur, son ou disposition particulière, l'imagibilité d'un élément « permet la création d'images mentales de l'environnement vivement identifiées, puissamment structurées et d'une grande utilité ». (LEBOIS 2003 : 2) L'imagibilité réfère donc non seulement à ce que l'on voit mais aussi à ce que l'on expérimente. Une analyse paysagère ne doit donc pas négliger les données sensorielles autres que visuelles pour l'élaboration d'un projet de paysage puisqu'elles font partie de l'imagibilité d'un lieu. De cette manière, l'architecture peut réussir à créer « un véritable milieu de vie enclos dans les murs, un milieu de vie stimulant les sens. Ce sont des ombres et des lumières évidemment, des proportions et des couleurs, des perspectives et des décors, mais aussi des sons qui se réverbèrent, des surfaces que nos pieds foulent, des textures que l'on touche, des températures qui nous mettent à l'aise et des odeurs qui nous enveloppent et nous séduisent. » (CRUNELLE, 2001 : 88)

## 1.5 Une part d'imaginaire dans l'interprétation du paysage

Selon Odile Marcel, le regard sur un paysage « comporte des voies où la fantaisie prend sa part. » Comme dit l'auteure, cela vient du fait que « la réactivité humaine aux données du réel

est diverse et profondément riche » et aussi que « l'expressivité naturelle des éléments parlent aux êtres sensibles que nous sommes ». Selon elle, cette expressivité naturelle des éléments est « captée, enrichie et construite par ce qui existe de fantaisie chez chacun d'entre nous. » (MARCEL, 2008 : 5)

*« Authentique est la poésie populaire, spontanée la fantaisie enfantine. Inventifs, incarnés, capables de percées radicales, les arts dits populaires manifestent la part poétique qui habite chacun, l'aptitude de chaque être à partager et réinventer l'imaginaire. Le goût spontané avec lequel l'art populaire a mis une poésie dans la composition des sentiers, des petits ponts et des chapelles de campagne suscite à son tour une réceptivité et un lyrisme, une ouverture au rêve et à la beauté. »* (MARCEL, 2008 : 5)



Figure 2 : Peinture de Jimmy Perron



Figure 3 : Peinture de Jimmy Perron

Cette fantaisie est très présente dans le folklore québécois et en particulier dans la tradition orale. En puisant dans la réalité de nos paysages, les artistes magnifient, réinventent, cultivent, et réussissent à « enjoliver la surréaliste banalité en brassant notre mémoire collective par leurs acrobaties verbales »<sup>3</sup>, musicales, visuelles et écrite donnant une dimension poétique à nos paysages. Il ne faut pas négliger l'apport que l'analyse d'oeuvres d'artistes peut apporter dans la compréhension du paysage car celle-ci permettra de bien saisir la mémoire collective.

<sup>3</sup> Propos de Fred Pellerin, tiré du site Internet : <http://www.fredpellerin.com/>

## CHAPITRE 2\_Analyse du paysage

### 2.1 Démarche et approche méthodologique

Ce chapitre propose de faire une analyse historique et géographique de l'île et du site d'intervention. D'une façon objective, les éléments recueillis lors de cette recherche tels que les cartes et les photographies anciennes ou récentes ainsi que les données sur le relief, l'habitat et la végétation viendront alimenter le projet. Une analyse sensorielle sera aussi effectuée sur le site du village historique de Saint-Louis afin d'en dégager les vues, les sons, les textures et les odeurs qui pourraient servir au projet d'architecture. Cette analyse est mise en parallèle avec la mémoire collective de la population afin d'en dégager les lieux identitaires collectifs et les éléments d'imagibilité du paysage. Selon Viaud, la mémoire collective peut provenir d'un témoignage, de l'histoire, d'un récit, de coutumes, d'archives ou de traces matérielles (RIVARD, 2008). Cette approche permettra de conserver les données les plus pertinentes pour inspirer la réalisation du projet d'architecture.

### 2.2 L'Île-aux-Coudres dans Charlevoix

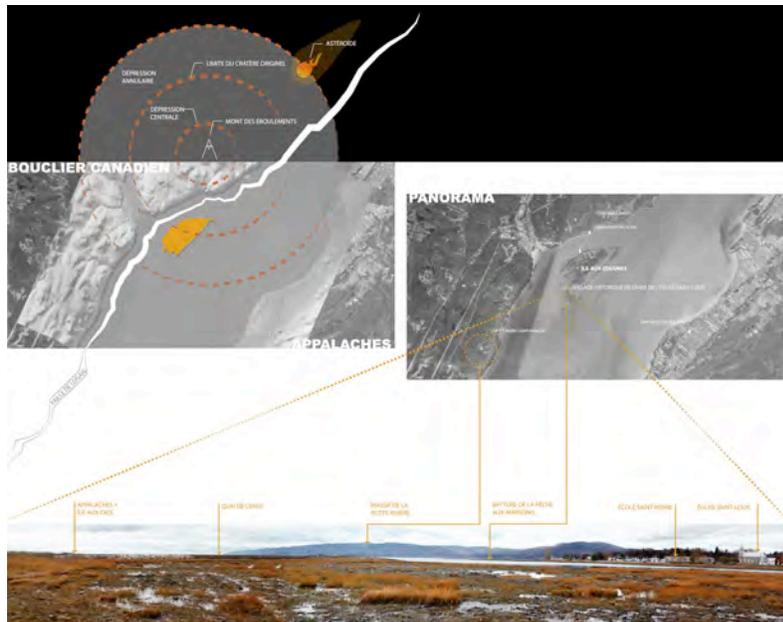


Figure 4 : Le contexte charlevoisien

Laurentienne de cœur puisqu'elle est si près des montagnes de Charlevoix mais appalachienne au plan géomorphologique, l'Île-aux-Coudres témoigne de notre mémoire collective. Enchassée dans l'écrin du fleuve Saint-Laurent, cette terre est un lieu d'enracinement d'une population insulaire pour qui l'histoire de l'île est avant tout une question de fierté et d'attachement aux traditions et aux coutumes. Racontée par plusieurs auteurs tels que l'abbé Henri-Raymond

Casgrain, le grand vicaire Alexis Mailloux, Damase Potvin ou Marius Barbeau, l'histoire de l'Île-aux-Coudres est un trésor patrimonial dont les récits pittoresques nous transportent dans ce qu'il reste de mémoire à l'oubli.



« La commande « publique » a longtemps été essentiellement liée à l'Église catholique à travers ses paroisses et ses communautés religieuses. Elle maintient jusqu'aux années 1950 un projet monumental qui se distingue par la qualité des matériaux, la robustesse de la construction et la perspective d'une contribution à long terme, en tant qu'investissement économique et identitaire façonnant le paysage culturel du Québec. Elle poursuit le rêve d'une colonie de peuplement. L'héritage du patrimoine bâti d'origine catholique définit les noyaux symboliques de nos villages et paroisses. Ce domaine bâti constitue, par conséquent, le principal patrimoine historique et architectural éloquent sur le plan collectif au Québec. » (DUFAUX, 2011)

## 2.4 La géomorphologie particulière de Charlevoix

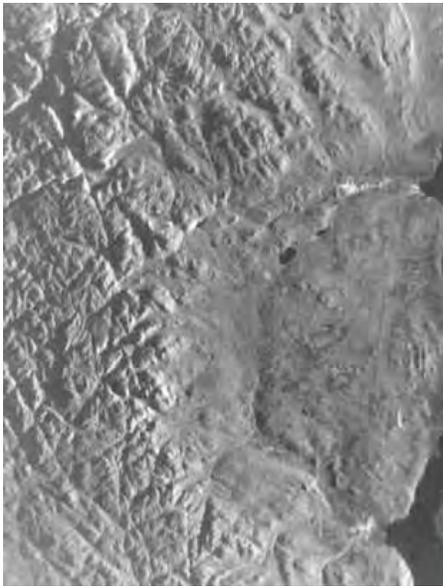


Figure 7 : L'astrobolène de Charlevoix

Le relief de Charlevoix doit sa particularité à l'impact d'une météorite géante il y a 350 millions d'années. Mesurant près de 2 kilomètres de diamètre, pesant 15 milliards de tonnes et fonçant à une vitesse de 10 kilomètres à la seconde, le paysage de Charlevoix fut marqué en quelques secondes avec la création d'un immense cratère de 56 kilomètres de diamètre faisant jaillir l'écorce terrestre à une hauteur estimée à 6000 mètres. Le mont des Éboulements, visible à partir de l'île, constitue le point central du réajustement de la croûte terrestre survenu quelques secondes seulement après l'impact. Tout autour s'est formé un plateau où se dressent aujourd'hui de coquets petits villages tels que Saint-Hilarion, Sainte-Agnès et les Éboulements. En périphérie, une dépression s'est créée allant de Baie-Saint-Paul à la Malbaie jusqu'à la ceinture montagneuse qui borde le cratère. Ce phénomène que l'on observe en admirant les montagnes et les villages qui encadrent le paysage de l'Île-aux-Coudres fait de la région de Charlevoix, l'un des plus grands cratères habités de la planète (OUELLET, 2000)

Quant au relief de l'île, celui-ci est inégal bien que la majeure partie constitue un plateau peu élevé. Au tiers nord une crête rocheuse qu'on surnomme « La tourelle » constitue la partie la plus haute de l'île. À partir de cette crête, le sol descend en pente douce vers le sud-est. Le plateau central de l'île abrite une vaste tourbière où s'est accumulée de la matière organique lors de la période de déglaciation et de l'envahissement par la mer de Goldthwait.



Figure 8 : Panorama sur le relief escarpé de Laurentides

## 2.5 Le site du village de l'anse Saint-Louis

« Un beau village, c'en est un qui se distingue, que l'on retient. Ça peut être un lieu d'abord, ou des gens. Ou les deux. C'est un morceau de quelque part qu'on attrape par les fils de ses paysages, de son monde, de sa table, de sa façon ou encore, et qui vient se loger en nous. Il y a les villages qu'on habite et, quand ils sont beaux, ceux-là qui nous habitent. » ( PELLERIN, 2012 : 1)

### PLAN MASSE

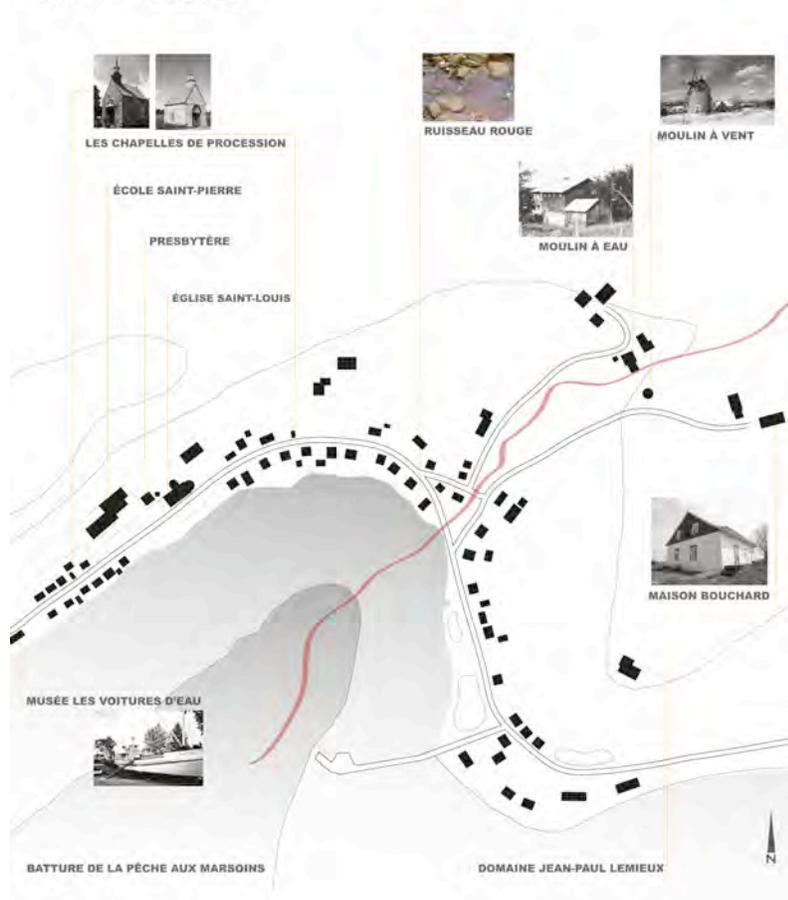


Figure 9 : Plan masse du site de l'anse Saint-Louis

Le choix de l'anse Saint-Louis comme site d'implantation du projet vient du fait qu'il rassemble en un même lieu un ensemble de signes et de symboles qui évoque le paysage de l'Île-aux-Coudres dans son ensemble. Ces éléments du patrimoine matériel sont d'ailleurs intégrés comme points de repère dans l'ensemble du projet d'architecture afin d'orienter l'utilisateur à travers le site et lui offrir différentes options de parcours. Diffusé par la réalité contemporaine, la trame sur laquelle s'inscrivent les éléments identitaires du village de l'anse Saint-Louis tente d'être

recomposée par le biais du projet d'architecture. Celui-ci agit comme « un pont d'Heidegger » qui relie les éléments isolés de ce patrimoine matériel entre eux. L'implantation au cœur du village vient aussi du désir de renforcer l'identité du noyau villageois comme lieu de rassemblement mais aussi comme porte d'accès sur le monde. En effet, l'histoire de ces villages explique leur position et leur raison d'être à une certaine époque. En effet, c'est dans le cadre du régime seigneurial que le peuplement des terres de la vallée du Saint-Laurent se réalise. Pour assurer l'égalité mise en valeur du territoire, le seigneur, responsable du développement et de l'exploitation de son domaine, doit favoriser la répartition des paysans sur les terres et éviter les foyers de peuplement dense jusqu'à ce que les premières concessions soient mises en valeur. Cependant, l'étalement de la population à travers un territoire immense engendre un sentiment d'insécurité. Pour cette raison, des rubans de villages élisent domicile au sein de l'écoumène et deviennent des lieux de rassemblements et d'échanges essentiels pour le bien des habitants du pays.<sup>4</sup> Ces lieux deviennent aussi les portes d'entrée du territoire ; ainsi, dans chacun des villages, un vieux quai demeure le témoin éloquent d'une époque où l'on communiquait avec le monde par le fleuve pour assurer le transport des récoltes mais aussi pour conserver un contact précieux avec le monde extérieur par la voie maritime du Saint-Laurent. Ces lieux s'inscrivent de surcroît dans la mémoire collective de la population québécoise. Dans le même ordre d'idée, par la diffusion de l'art et de la culture, le projet de centre culturel qui s'implante sur le site du village Saint-Louis conserve les vocations premières du village typique québécois, celles de rassembler et de s'ouvrir au monde. Le projet s'avère aussi intéressant pour la population de l'île puisqu'il offre en ce lieu fondateur, une interface spatiale et matérielle qui met en valeur le patrimoine paysager auquel la population insulaire est indéniablement attachée tout en offrant aussi des espaces d'exposition intérieurs et extérieurs pour l'art contemporain, des salles de consultation des archives, une salle de projection et un café.

*« Tous ces lieux que nous considérons comme des villages et qui ont surgi au fil des années sur le territoire québécois sont essentiellement des points de cristallisation, où pouvaient et où peuvent encore être comblés les besoins les plus généraux, voir quotidiens, d'une population implantée dans un contexte géographique particulier. Le «village» reste donc une question de mentalité, de comportement et surtout de perception. Ils sont d'abord définis par ceux qui les habitent. Entre le village «vécu» et le village «perçu», il y a une marge indescriptible et souvent insaisissable, imperceptible aussi. » (BOILEAU 1999 : 25)*

<sup>4</sup> <http://www.histoirequebec.qc.ca>

Le choix du village Saint-Louis comme lieu d'implantation du projet vient aussi du désir de faire naître, par le biais du projet d'architecture, la dimension poétique d'un paysage qui peut sembler banal à première vue mais qui est chargé de mémoire, de grandiose et de vérité sur notre histoire et nos racines.

*« Trouver du beau et du nôtre, ça fait une brèche sur de la lumière. On en vient vite à penser qu'un jour, chaque village pourrait être le plus beau du Québec. Ce jour-là, nos routes relieraient que du bon et du grand. Et le plaisir de se rencontrer entre voisins trouverait ses raisons dans les chacuns avec ses pourquoi, ses comment, ses recettes et son terroir, son savoir et son faire. Tranquillement. Comme si on rallumait les étoiles et que la carte du Québec se refaisait la constellation. Et la concernation. (...) Parce que ça nous appartient. Et qu'une belle façon de s'approprier ce qui est nous, c'est de le prendre par les partouts. En un par un. Et de s'en faire la fierté. » (PELLERIN 2012 : 1)*

## CHAPITRE 3\_Le projet

### 3.1 Traduire la « logique du lieu » par le parcours.

La marche comme mode d'expérience et d'appropriation du noyau villageois apparaît comme un thème de recherche essentiel pour traduire le génie du lieu. En effet, « la marche sous différentes formes est la pratique de pérégrination la plus propice à l'établissement de liens entre un territoire et un promeneur. » (DONADIEU & PERIGORD, 2007 : 263) Encourager la marche par le biais du projet d'architecture sous-tend aussi la volonté de créer de nouveaux rapports sensibles et poétiques entre l'insulaire et son environnement.

*« C'est qu'il s'agit d'un rapport avec le monde d'un type particulier puisque attention et distraction vont de pair. C'est dire le mouvement existant entre la perception et l'imagination, la vue et la rêverie, le contact physique et le souvenir. Perpétuel jeu du corps et de l'âme, soma-séma. La promenade est la glande pinéale du poétique. » (MONTANDON, 2000 : 18)*

À l'image du lieu où il s'implante, le parcours réunit en une assertion nouvelle et perceptible par le promeneur, l'ensemble des « histoires » antérieures du village. L'objectif derrière le parcours n'est pas la création d'un trajet interprétatif qui aurait comme finalité de dicter une unique réalité.

(NOPPEN & MORISSET, 1994) Dans son implantation, sa composition formelle et sa matérialité, le projet architectural a plutôt comme volonté d'évoquer la mémoire et mettre en valeur l'histoire du site. Le projet du centre culturel est implanté sur le parcours fondateur qui longe le fleuve ce qui permet d'accentuer le caractère maritime du lieu en utilisant l'eau comme élément « liant » du parcours. L'implantation permet aussi de « consolider l'expression du principe organisateur qui structure les lieux. » (NOPPEN & MORISSET, 1994) En effet, l'ensemble architectural permet d'intégrer dans une séquence de découverte les éléments évocateurs du patrimoine matériel qui définissent la logique de la trame ancienne ; les chapelles de processions, l'église Saint-Louis, le quai et les moulins. Il s'agit ici de « recycler l'histoire du lieu » et d'assurer l'ancrage du projet sur le site. (NOPPEN ET MORISSET, 1994) De plus, en proposant le parcours comme expérience du noyau villageois, le projet réitère certains « rites » qui avaient lieu dans le noyau villageois tels que les processions de la fête Dieu et le porte-en-porte de la Mi-carême.<sup>5</sup>

*« Réitérée dans les mêmes lieux, sur les mêmes sentiers, la déambulation déclenche un lent processus de familiarisation qui accompagne l'appropriation symbolique d'un territoire. » (DONADIEU & PERIGORD, 2007 : 263)*

L'intégration d'un élément de design vertical le long du parcours agit comme élément de continuité, d'animation et d'illumination de la promenade tout en évoquant un pan important de l'histoire de l'île, celui de la pêche aux marsouins. Tel que mentionné plus haut, cette pêche a été d'une importance majeure pour les insulaires et l'économie de l'île jusqu'en 1924. La capture du marsouin nécessitait la plantation d'une haie de « harts » sur les battures de la pointe de l'île en face de l'église Saint-Louis. Les insulaires s'exécutaient durant les grandes marées du mois d'avril lorsque celles-ci sont au plus bas. Chaque famille de l'île avait des parts dans la pêche. Chacune de ces parts devait fournir 133 harts ce qui donnait au total l'équivalent de 4000

---

<sup>5</sup> La fête ludique de la Mi-carême a lieu le troisième jeudi après le mercredi des cendres, journée qui marque le début du carême. À l'époque, pour s'amuser et se changer les idées durant ces jours de jeûne, les habitants de l'île parcouraient le village et visitaient les maisons sur leur chemin masqués et vêtus de toutes sortes d'oripeaux multicolores. Le but de la mascarade était de ne pas se faire reconnaître, chose relativement difficile dans un si petit milieu où tout le monde se connaît. Au cours de cette journée, les violons, les ruines babines et des accordéons étaient au rendez-vous. Les gens de la maisonnée finissaient par reconnaître les mi-carêmes puisque leurs pas de gigue révélaient leur identité. Aujourd'hui, l'esprit de la fête est toujours de la partie bien qu'on ne passe plus par les maisons du village. Autrefois réservée aux hommes, la mi-carême est maintenant une activité familiale à laquelle tout le monde peut participer.

perches de 15 à 20 pieds de longueur à tendre sur les battures dans une disposition particulière. Les harts qui formaient l'enceinte de la pêche étaient solidement enfoncés dans la glaise et restaient en place jusqu'au passage des glaces l'hiver qui les brisait. Au printemps suivant, les « chicots » qui demeuraient prisonniers de la glaise étaient d'une importance majeure pour le succès des « tendeurs » puisqu'ils permettaient de reconnaître le tracé qu'occupait la pêche l'année d'avant. (MAILLOUX, 2011) C'est sur les traces de ces « chicots » qu'en 1962, à l'instigation du cinéaste Pierre Perrault et de son équipe, les gens de l'île ont « relevé la pêche » pour en perpétuer la mémoire. C'est donc dans ce mystérieux jardin, qui pourrait aujourd'hui s'apparenter à du Land Art, que le béluga s'engageait. En se tenant éloigné des harts que les courants marins et le vent agitaient avec vigueur, le cétacé rebroussait chemin plusieurs fois sans toutefois trouver une issue à cette prison dans laquelle il s'échouait avec la marée baissante. Avec la reprise de cette pêche collective pour le film « Pour la suite du monde », Pierre Perrault exprime la relation étroite des insulaires avec le fleuve Saint-Laurent et le génie du lieu. Au travers du langage et des gestes quotidiens de la pêche aux marsouins, le film révèle « tout un esprit mythique où figurent les mystères de la lune, le culte des ancêtres, la puissance des marées, la conception sacrale de la tradition et un sentiment d'identification au règne animal. »(Site web de l'ONF) Le film est « une fresque où sont décrits les motivations, les mythes et les légendes d'un peuple de la mer. » (Site web de l'ONF)

Tout comme les « harts » dans la pêche, les éléments de design flexibles implantés le long du parcours architectural s'agitent sous les mouvements du vent<sup>6</sup>. Pourvus d'une faible lumière à leurs extrémités, ces « perches » sont les « fanaux » qui indiquent le trajet d'une faible lueur la nuit.



Figure 10 : Schéma de concept du parcours

<sup>6</sup> Dû à sa position géographique, l'île-aux-Coudres est marquée par la présence presque continue de vent. Le Dieu Éole a longtemps servi les insulaires en gonflant les pales de son moulin à vent et en poussant les navires sur les flots. Inscrit depuis toujours dans le patrimoine de l'île, il continue encore aujourd'hui de façonner le paysage insulaire.

### 3.2 Mise en scène du paysage

Toujours dans l'objectif d'inciter le promeneur à parcourir le lieu, le projet de centre culturel se déploie dans le village sous forme de trois « stations » architecturales ; un bâtiment principal annexé à l'école Saint-Pierre, une passerelle d'observation à mi-chemin du parcours et une chambre de résonance à l'extrémité du quai de l'anse. Les trois événements architecturaux s'implantent sur les vestiges et les éléments du paysage auxquels s'ancre la mémoire du lieu. À travers leurs fonctions, ces événements architecturaux mettent en scène le paysage en évoquant le caractère maritime, agricole et religieux du site tout en créant de nouveaux rapports sensibles et poétiques entre l'insulaire et son environnement. Les vues font partie des concepts spatiaux fondamentaux du projet qui agissent comme points de repère afin d'orienter l'utilisateur qui parcourt le lieu. Les vues sont d'autant plus importantes dans le cas de la promenade puisque lors de l'expérience de la marche, les gens ont tendance à balayer l'horizon afin d'identifier une série d'objectifs intermédiaires pour les amener vers une destination plus lointaine. (THWAITES & SIMKINS, 2007)

*La promenade flirte sans cesse avec la limite et l'illimité, la nature et l'esprit, le clos et l'ouvert, le repos et le mouvement, l'ici et le là-bas, elle est intersection dynamique, lieu de rencontre. »*  
(MONTANDON, 2000 : 17)

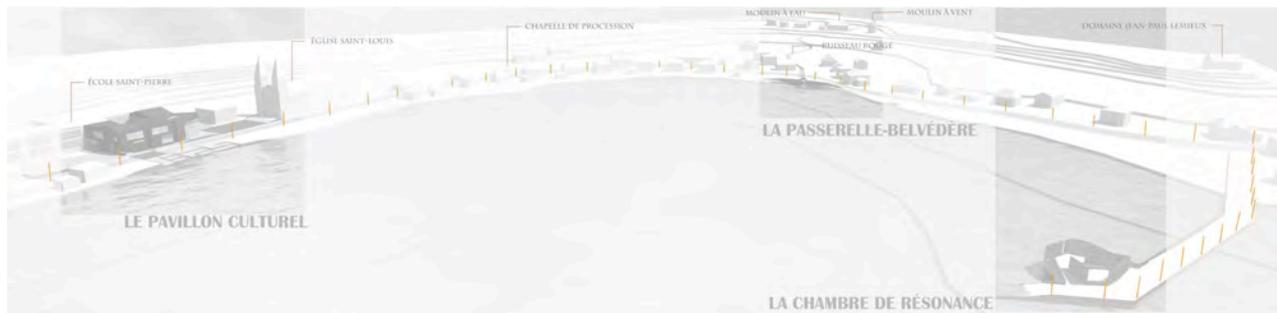


Figure 11 : Maquette d'implantation du projet

### 3.3 Le pavillon culturel

Le pavillon culturel s'implante à l'endroit où se trouvait la « cabane des vêpres » au village. Situé devant l'église Saint-Louis, ce bâtiment était un lieu d'attente pour éviter de faire l'aller-retour en calèche entre les messes qui avaient parfois lieu matins et soirs. Puisqu'annexés à l'école primaire et secondaire, les espaces du pavillon culturel sont accessibles tant aux étudiants qu'aux visiteurs. L'annexe est implantée de manière à s'avancer vers le fleuve et marquer sa présence sur le chemin Saint-Louis. La forme crée une cour intérieure à l'école

Saint-Pierre et cadre un espace devant l'église. Celui-ci est aménagé en place publique pour les insulaires. Dans la mémoire collective, le parvis de l'église est le lieu public principal où les gens se rencontrent pour discuter et échanger après les cérémonies religieuses. Le parvis était aussi l'endroit où se déroulait la criée des âmes qui consistait en une vente aux enchères dont les



Figure 12: Photo historique de l'église Saint-Louis

profits étaient versés à la paroisse. Pour en perpétuer la tradition, des criées s'organisent encore à l'Île-aux-Coudres pour financer certaines activités communautaires. Actuellement utilisé comme stationnement pour les voitures, l'espace devant l'église est aménagé pour accueillir des événements festifs ou culturels, des marchés publics ou tout simplement pour le jeu des petits et des grands. Dans un souci de polyvalence, l'espace doit donc être employé pour une multiplicité d'usages. Pour se faire, la place publique se présente sous forme d'un espace plat et minéral dont le traitement rappelle la couleur du revêtement en pierre des champs de l'église et la texture des « crans »<sup>7</sup> sur le bord du fleuve. L'espace extérieur est animé par le hall d'entrée et la terrasse du café du pavillon culturel en périphérie. La place publique est aussi favorable à la contemplation du paysage puisqu'elle offre un panorama magnifique sur le site. L'église participe aussi à l'animation de la place; en plus des cérémonies qui s'y déroulent, celle-ci garde ses portes ouvertes l'été et est visitée par de nombreux touristes pour ses qualités architecturales. Ce joyau patrimonial recèle d'ailleurs de nombreuses oeuvres d'art. À l'extérieur, il est possible d'admirer entre les deux clochers de l'église, une statue de bronze du patron de la paroisse Saint Louis réalisée par le sculpteur canadien Louis Jobin. À l'intérieur, un tableau de saint Louis réalisé par l'abbé Jean-Antoine Aide-Créquy en 1777 et une oeuvre du peintre Jean-Paul Lemieux, résident de l'Île-aux-Coudres durant de nombreuses années, sont également situés à proximité du chœur de l'église. Ce chœur est d'ailleurs pourvu d'un magnifique maître-autel sculpté qui se déploie jusqu'à la voûte ornée de feuilles d'or et d'une série de peintures d'un mélange de teinte bleutée.

Dans un souci d'intégration au bâti pavillonnaire du village, la forme du pavillon culturel est divisée en trois volumes. Les interstices créés dans l'axe nord-est sud-ouest modulent les espaces intérieurs où sont aménagées les salles d'exposition et de consultation des archives.

<sup>7</sup> Roches calcaires

Dans le but de favoriser la relation de l'usager entre l'intérieur et l'extérieur, ces interstices sont transformés en puits de lumière ouverts sur le ciel. En plus de diffuser la lumière naturelle à l'intérieur du bâtiment, ces puits de lumière intègrent la dynamique des saisons au concept architectural, stimulent les sens et donnent une dimension expressive et dramatique aux espaces intérieurs.

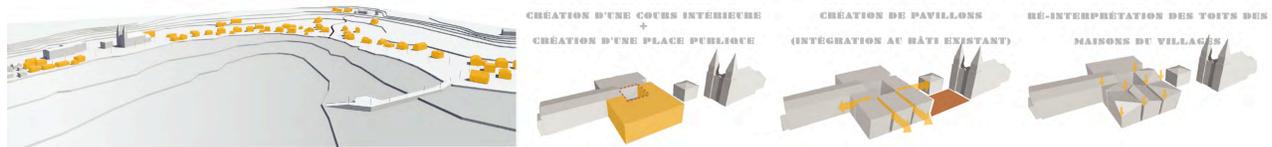


Figure 13 : Schémas de concept du pavillon culturel

*« Plus la forme d'expression entre l'homme et la nature est grande, plus le paysage devient signifiant, et plus grande devient la possibilité d'interprétation symbolique et poétique de ce paysage. » (POTVIN & DEMERS, tiré de [www.grap.arc.ulaval.ca](http://www.grap.arc.ulaval.ca))*

Il est possible d'ouvrir les pans de verre qui composent les murs latéraux de ces interstices pour laisser pénétrer l'air salin du fleuve et favoriser la ventilation naturelle l'été par la création d'un effet de cheminée. Les ouvertures permettent aussi une meilleure lecture du bâtiment puisqu'elles créent des percées visuelles en son cœur. Un jeu de toiture dynamise le concept tout en réinterprétant dans un langage contemporain les différents types de toits qui chapeautent les maisons du village. Les ouvertures dans les murs extérieurs sont disposées de manière à cadrer des éléments repères du paysage tels que le fleuve Saint-Laurent, les clochers de l'église, le quai de l'anse et le massif de Petite-Rivière-Saint-François présents dans le panorama.

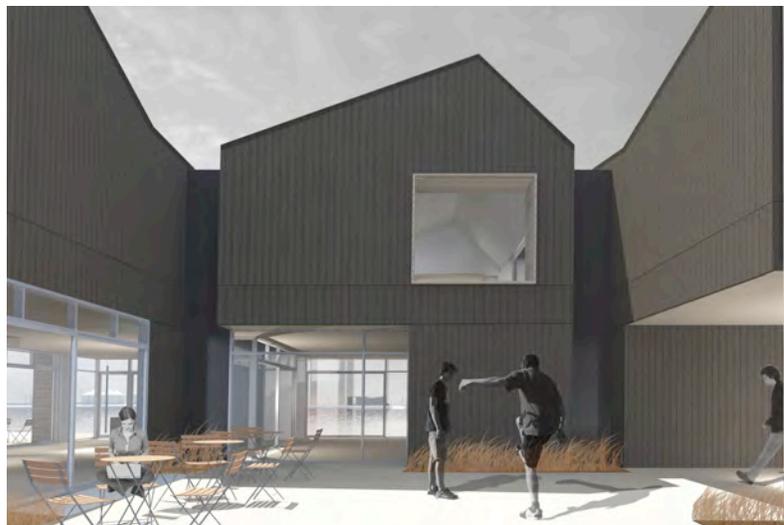


Figure 14 : Perspective de la cour intérieure



Figure 15 : Coupe perspective du pavillon culturel

Pour assurer l'ancrage du projet sur le site, le fleuve est utilisé comme l'un des matériaux principaux du projet. Afin d'intégrer ce matériau au concept du pavillon culturel, des placettes inondables sont créées en bordure de l'eau. Celles-ci évoquent à l'échelle du bâtiment les escaliers monumentaux que forment les marées tout en poursuivant l'élan du bâtiment vers le fleuve. Au fil du temps, le foin salé pousse de manière naturelle entre les murets de la structure et forme un aménagement paysager indigène et éphémère. L'eau, les petits poissons et les crustacés retenus par les placettes à marée basse participent à la phénoménologie du lieu. Les différents phénomènes créés par les éléments naturels dynamiseront ces espaces de découvertes pour les usagers qui veulent s'y aventurer. En plus de créer un socle au projet, les placettes inondables donnent l'impression que le bâtiment flotte à marée haute et qu'il s'échoue à marée basse comme le faisait les goélettes à fond plat qui trouvaient refuge dans l'anse Saint-Louis avant la construction du quai. « L'ère des voitures d'eau a marqué l'histoire de l'île et du Québec ; bien plus qu'un simple moyen de transport, les goélettes de bois racontent l'histoire de marins passionnés qui ont donné leur vie au développement du pays. Lorsque l'industrie des goélettes fut révolue, un grand nombre de ces bâtiments maritimes sont restés échoués sur les grèves du fleuve Saint-Laurent. Ces épaves ont longtemps marqué le paysage par leur présence quasi fantomatique avant d'être englouties petit à petit par les marées. À Saint-Joseph-de-la-Rive, quelques-unes de ces « ruines » de mer témoignent encore d'un pan important de l'histoire du peuple québécois. L'usage de matériaux signifiants tel que le bois et

l'acier pour la matérialisation du pavillon et des placettes inondables sous-tend la volonté de faire participer le souvenir et la mémoire des insulaires.

À travers leurs expériences différentes et leur perception personnelle du paysage, le pavillon peut évoquer l'image d'une grange ou d'une goélette alors que les placettes inondables peuvent rappeler l'image d'un quai ou des fonds marins. Le pavillon et ses placettes sont donc le support d'images multiples (LEBOIS, 2003 : 2), comme un mot en poésie qui se perçoit non seulement pour la chose qu'il désigne mais aussi pour ses qualités diverses comme sa matérialité sonore, son registre et les images qu'il convoque. (LAVERNHE, 2005 : 3)

*« Les images, comme signification des formes, rassemblent en un tout ces expériences sensibles. Cette démarche poétique ne fixe pas les choses à une perception à priori mais à une multitude de sensibilités. »* (LAVERNHE, 2005 : 5)

Pour témoigner du temps qui passe, les matériaux sont laissés à l'état brut et se transforment au gré des saisons. Ces matériaux marquent de surcroît le caractère tantôt pérenne tantôt éphémère du lieu.



Figure 16 : Perspective extérieure du pavillon culturel, des placettes inondables et de la place de l'église

« L'architecture, c'est avec des matériaux bruts, c'est établir des rapports émouvants. L'architecture est au-delà des choses utilitaires. L'architecture est chose de plastique. » ( Le Corbusier, Vers une architecture tiré de LAVERNHE, 2005 : 5)



Figure 17 : Perspective extérieure de la place publique de l'église



Figure 18 : Perspective intérieure du hall d'entrée

### 3.4 La passerelle-belvédère

Dans son ouvrage, Patrick Barrès évoque comment l'artiste s'approprie un lieu en l'occupant et en le touchant. Avec l'objectif premier de créer une relation entre l'individu et le paysage, l'artiste réinvente un espace dans l'espace par une intervention directe sur le lieu ou simplement par la marche.

*« Cette pratique des lieux du site participe à l'instauration d'un espace global. Les interventions artistiques recourent plus généralement deux dynamiques. « Toucher » l'espace d'un site permet de désigner un lieu. « Toucher » le lieu permet de construire un espace, et oriente l'expérience artistique vers une redéfinition du site. Ces dynamiques se définissent autour de la relation entre local et global, entre une sphère d'influences locales et un espace de référence large. (BARRÈS, 2008 : 19)*

Implanté à mi-chemin entre le quai et l'église et surplombant le Ruisseau Rouge, la passerelle-belvédère inscrit un promontoire sur le site et souligne la rencontre entre le paysage maritime et agricole. Elle marque aussi l'importance de la relation « entre la perception globale du lieu par un individu et sa relation au terrain où il se déplace en marchant. » (SERRA tiré de BARRÈS, 2008 : 19) S'élevant légèrement au dessus du sol le long du fleuve, la passerelle est localisée dans la continuité du parcours qui met en valeur le caractère maritime du lieu. En son centre, la passerelle propose un changement d'axe qui offre un panorama imprenable sur les champs et les moulins situés en amont du site. De surcroît, elle offre au promeneur de nouveaux points de repère dans le paysage qui peuvent l'amener vers l'exploration éventuelle des terres intérieures.



Figure 19 : Vue sur la passerelle-belvédère

Dans leur ouvrage intitulé *Experiential Landscape, an approach to people, place and space*, Thwaites et Simkins écrivent que les vues font partie des concepts spatiaux fondamentaux qui agissent comme points de repère afin d'orienter l'utilisateur qui parcourt un lieu. Les vues sont d'autant plus importantes dans le cas de la promenade; en se basant sur les théories d'Alexander (1977) et de Bentley (1985), les auteurs expliquent que lors de l'expérience de la marche, les gens ont tendance à balayer l'horizon afin d'identifier une série d'objectifs intermédiaires pour les amener vers une destination plus lointaine.



Figure 20 : Vue sur la passerelle belvédère et sur la chambre de résonance

La passerelle surplombe l'embouchure du Ruisseau Rouge qui alimente le moulin à eau. Le ruisseau doit sa couleur rouille aux tourbières situées sur le plateau central duquel il prend sa source. L'acier corten rappelle d'ailleurs la teinte particulière du ruisseau qui évoque un fragment du paysage insulaire. L'éphémérité du lieu est aussi marquée par la présence de la passerelle ; l'été, la couleur de l'acier corten contraste avec la végétation verdoyante alors qu'elle se fond l'automne avec le décor orangé. L'expérience de la passerelle permet aussi au promeneur de prendre conscience de la topographie du site qui s'élève en pente douce vers le centre de l'île où l'on retrouve les terres agricoles. L'intervention architecturale instaure un contact rapproché avec la nature qu'elle dévoile par son emplacement, sa forme sinueuse et sa matérialité. Le doux bruit du ruisseau ajoute à la contemplation du panorama qui s'offre au marcheur. Véritable trait d'union entre la terre, la mer, la nature et le construit, la passerelle-belvédère flirte avec la limite et l'illimité, le repos et le mouvement, l'ici et le là-bas. « Elle est intersection dynamique, lieu de rencontre. » (MONTANDON 2000 : 17)



Figure 21 : Le Ruisseau Rouge

### 3.5 Le quai et la chambre de résonance

Puisque le quai marque un seuil entre la terre et le fleuve, celui-ci et la chambre de résonance sont conçus de manière à stimuler les sens et offrir des points de contact avec l'eau et les phénomènes qui s'y rattachent. Dans les villages, les quais constituent la principale trace matérielle de l'histoire maritime des rives du Saint-Laurent. Ils sont les témoins du contact quotidien d'un peuple avec la mer. Dans la mémoire collective de la population, les quais sont lieux de rassemblement, de départ et d'arrivée. Véritable palimpseste d'une époque révolue, le

quai évoque la mémoire du promeneur. Il instaure aussi le concept de la ruine au projet d'architecture. Abandonné depuis des décennies, la marque du temps est visible en plusieurs points sur le quai. Ces empreintes temporelles sont mises en valeur dans le traitement architectural du parcours.



Figure 22 : Perspective sur le quai et la chambre de résonance

*« Figure limitrophe, lieu des échanges, la ruine se situe entre nature et culture, entre dedans et dehors, entre passé et futur. (...) Surface de projection de notre propre finitude, la ruine devient un support matériel pour la méditation sur le temps. » (HLADIK, 2010 : 1)*

La déambulation sur le quai permet d'embrasser le panorama qui se déploie sous les yeux du marcheur. À mi-chemin, une section du parcours s'abaisse et offre des expériences sensorielles différentes selon la marée. À marée haute par exemple, le parcours favorise un contact étroit avec le fleuve et l'air salin. Le marcheur descend sous le niveau de l'eau et expérimente une perspective visuelle inhabituelle et amusante. Au bout du quai, à l'endroit où celui-ci s'élargit, une chambre de résonance est aménagée. L'intégration de résonateurs dans l'épaisseur des parois de ce petit pavillon sensoriel permet d'accentuer le son des vagues et le clapotis de l'eau.

*« Il faut entendre ici l'architecture non comme un objet visuel à regarder, mais comme un véritable milieu de vie enclos dans les murs, un milieu de vie stimulant les sens. Ce sont des ombres et des lumières évidemment, des proportions et des couleurs, des perspectives et des décors, mais aussi des sons qui se réverbèrent, des surfaces que nos pieds foulent, des textures que l'on touche, des températures qui nous mettent à l'aise et des odeurs qui nous enveloppent et nous séduisent » (CRUNELLE, 2001 : 88)*

Une fenêtre étroite dès l'entrée de la chambre de résonance cadre une vue sur les clochers de l'église Saint-Louis. Véritable point de repère dans le paysage, les flèches des églises sont omniprésentes dans l'imaginaire et la mémoire collective.

*« Dans les campagnes, beaucoup plus que dans les villes, on aime à entendre la cloche de sa paroisse. Toute petite ou insignifiante qu'elle soit, c'est toujours la cloche qui fait le plus d'impression sur le cœur et dont le son rappelle les plus précieux souvenirs. »* (MAILLOUX 2011 : 139)



Figure 23 : Vue sur la chambre de résonance et les clochers

La forme en colimaçon de la chambre de résonance s'ouvre aussi sur une vue grandiose sur l'estuaire du Saint-Laurent et sur l'Île-aux-Oies. Cette perspective visuelle, comme plusieurs autres mises en valeur dans le projet de paysage, instaure le dialogue entre l'espace local et global, entre l'Île-aux-Coudres et les nombreux archipels du fleuve Saint-Laurent. La matérialité du pavillon extérieur s'inspire de la pêche à fascine. La périphérie de l'île est

encore aujourd'hui ponctuée par des installations pour cette pêche. Tout comme le quai, elle se présente sous la forme d'un long bras qui s'étire vers le large mais qui s'accroche au rivage. La construction de la « palissade » s'exécute au moyen de branchages d'aulnes tressés et entrelacés à des piquets de bois. À l'extrémité se dresse un piège de forme rectangulaire aménagé pour retenir les poissons dans la pêche après qu'ils aient longé cette palissade. Cette technique pratiquée aussi dans quelques autres villages riverains du Québec permet aux pêcheurs de recueillir à marée basse les poissons amenés près du rivage par les courants marins.



Figure 24 : L'ouverture de la chambre de résonance vers l'Île-aux-Oies



Figure 25 : Pêche à fascines

Bien que ce tissage de branchage soit utile à un usage défini à la pêche à fascine, le principe est réutilisé dans la création des parois de la chambre de résonance. La branche d'aulne à l'état brute est un matériau relativement banal mais sa mise en œuvre particulière lui révèle une expressivité et une beauté nouvelle. Le tissage de bois prodigue un effet d'ombre et lumière particulier à l'intérieur du petit pavillon extérieur. En plus d'assurer son intégration dans le paysage, la matérialité de la chambre de résonance témoigne de l'art de

pratiquer la pêche à fascines.

Elle évoque aussi les nombreuses caches utilisées pour la chasse aux oies et aux canards que l'on retrouve sur les battures de l'Île tout en offrant un lieu propice à l'observation de ces oiseaux qui viennent se nourrir dans le havre naturel de l'anse Saint-Louis. L'extrémité du quai descend en pente douce vers le fleuve et permet la mise à l'eau de petites embarcations telles que des chaloupes ou des kayaks afin d'explorer le paysage sous un autre angle. La matérialisation de la chambre de résonance et du quai s'appuie sur les couches historiques de ce lieu de mémoire afin de l'inscrire « au continuum temporel d'hier à aujourd'hui, et aujourd'hui à demain. » (NOPPEN & MORISSET, 1994) La création d'espaces sensibles, poétiques et évocateurs permet la redécouverte du fleuve Saint-Laurent, fleuve qui a marqué l'histoire d'un peuple ancré sur ses rives.



Figure 26 : Tissage de branches d'aulnes pour la fabrication de la pêche

*« mer...fleuve...golfe...estuaire...  
îles...toutes îles...archipels...rivières...  
L'immense inconnu de ce fleuve abandonné à lui-même  
Pour prendre place dans nos destins approximatifs  
Se réclame encore et toujours de nos mémoires imprécises*

*Et je propose à ceux qui s'en préoccupent le moins  
D'interroger, avant qu'il ne soit trop tard,  
Ce silence des anses, lourd de mots incomparables,  
Ce qui est bien la seule façon sérieuse  
De construire un pays  
Et laisser une trace de leur passage  
Pour la suite du monde. »*

*-Pierre Perrault-*

## CONCLUSION ET REGARD CRITIQUE

Comment recréer une dynamique nouvelle au noyau villageois à travers la notion de paysage ? Comment traduire l'histoire d'un site et évoquer le génie du lieu par le projet d'architecture ? C'est sous l'angle de ces questions que c'est développé le contenu de l'essai (projet) qui se voulait être la requalification d'un village par le biais du paysage. D'abord, un survol des principaux concepts inhérents à la notion contemporaine de paysage aura permis d'en dégager les lignes directrices qui ont guidé la conception du projet. C'est sous l'égide des concepts tels que le génie du lieu, l'identité du lieu, la mémoire collective, et l'imagibilité que se sont basées les prémisses du projet. Ensuite, l'analyse sensible du paysage dans ses dimensions multiples a permis au concepteur d'en dégager les éléments évocateurs qui ont inspiré le projet du centre culturel. L'approche a aussi permis de recadrer le paysage du village historique de l'anse Saint-Louis et de le qualifier dans son contexte local et global.

Lors de la critique, le jury a confirmé la validité de la thèse et l'originalité du concept architectural dans son implantation, sa forme et sa matérialité. Le projet d'architecture permet de dégager l'esprit du lieu en évoquant le paysage sous plusieurs angles. Sans être un parcours interprétatif qui dicte une lecture univoque des lieux, l'interface spatiale et matérielle se présente plutôt comme le support d'images multiples qui propose une compréhension personnelle du site et de son histoire tout en créant de nouveaux rapports sensibles et poétiques entre l'insulaire et son environnement. Le projet trouve son équilibre dans la modestie dont il fait preuve et sa richesse dans la variété des ambiances intérieures et extérieures qu'on y expérimente et qui varient au gré des saisons et de l'heure de la journée. Du fait qu'il s'appuie sur les couches historiques du paysage, le projet assure son ancrage sur le site. Finalement, le projet offre aux insulaires et aux visiteurs une multitude d'espaces actualisés comme lieux de rassemblement et de diffusion artistique et culturelle.

## BIBLIOGRAPHIE

BACHELARD Gaston, *L'air et les songes : essai sur l'imagination du mouvement, Introduction*, Paris : Librairie José Corti, 1943, (p. 5 et 6)

BARRÈS, Patrick, *Expériences du lieu : architecture, paysage, design*, Archibooks & Sautereau éditeur, 2008.

BERQUE A., CONAN M., DONADIEU P., LASSUS B., et ROGER A., *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, 1994

BERQUE A., *Les raisons du paysage*, Hazan, 1995.

BOILEAU, Gilles, *Histoire Québec, Villages et rivières du Québec*, 1999, tiré de <http://www.histoirequebec.qc.ca>

CRUNELLE Marc, *Toucher, audition et odorat en architecture*, éditions Scripta, Lanrodec, 2001.

DAMALGIONI, *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Champ Vallon 2008.

DEWARRAT, Jean-Pierre, *Paysages ordinaires : de la protection au projet.*, Sprimont : Mardaga 2003.

DESGAGNÉS M. *Les goélettes de Charlevoix*, Les Éditions Leméac, Ottawa. 1977.

DONADIEU, P. & M. PERIGORD, *Clés pour le paysage*. Paris : Éditions OPHRYS. 2005.

DONADIEU, P. & M. PERIGORD, *Le paysage*, Paris, Armand Colin, 2007.

DUFAUX, François, *Affirmer son existence: l'architecture comme projet politique* dans *Le Québec a-t-il mal à son architecture*, tiré de <http://www.revueargument.ca/dossier/76>

FISHER, Gustave-Nicolas, *Psychologie de l'environnement social*, Dunod, Paris, 1997.

FRANK A., *Naviguer sur le fleuve au temps passé 1860-1960*, Les publications du Québec, Québec. 2000.

GARNEAU, Michel, *Les deux Mémoires de Pierre Perrault*, Érudit (en ligne) vol.32, #1, 2004.

GAUTHIER S. & PERRON N. *Histoire de Charlevoix*, Les Presses de l'Université Laval, Canada, 2000.

GAUTHIER S., *L'Île-aux-Coudres : son histoire, son patrimoine*, Revue historique de Charlevoix no 19, Les Éditions de l'Homme, Québec, mai 1995.

GAUTHIER S., *Hommage à Pierre Perrault & Paroles et images de Charlevoix*, Revue historique de Charlevoix no 27, Les Éditions de l'Homme, Québec, 1998.

HEIDEGGER, Martin., *Bâtir Habiter Penser in Essais et Conférences*. Paris : Éditions Gallimard, 1958.

HLADIK, Murielle, *Habiter le temps ou la poétique des ruines*, 2010 tiré de [http://www.kwansei.ac.jp/s\\_sociology/attached/6899\\_57183\\_ref.pdf](http://www.kwansei.ac.jp/s_sociology/attached/6899_57183_ref.pdf)

LAFORREST, Daniel, *L'écrit-vérité, Partisme de Pierre Perrault*, l'Hexagone 190, 2002.

LAROCHELLE, P. et C. IAMANDI, *Milieus bâtis et identité culturelle*. Usek, #2, juin, 1999.

LAVERNHE, Audrey, Les effets poétiques des matériaux, ENSAT-Mémoire AMC, 2005-2006 tiré de <http://w3.toulouse.archi.fr>

LEBOIS Valérie, *Habitants et architectes: des créateurs d'image*, Labyrinthe (en ligne), Éditions Hermann, 2003.

MAILLOUX A., *Histoire de l'Île-aux-Coudres*, Lux Éditeur, Bibliothèque et archives Canada, Québec, 2011.

MAÏTÉ Clavel, *Sociologie urbaine*, éditions Economica, Anthropos, Paris, 2002.

MARCEL Odile, *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Champ Vallon, 2008.

MONTANDON, Alain, *Sociopoétique de la promenade*, Collection Littératures, 2000.

MUIR Richard, *Approaches to landscape*, Macmilland Press, London, 1999.

NOPPEN, Luc et K. MORISSET, Lucie , « Édifier une mémoire de lieux en recyclant l'histoire. Usages et fonctions du passé dans l'architecture actuelle », CELAT, Université Laval, 1995, tiré de <http://www.erudit.org>

NORBERG-SCHULZ, C. *Genius Loci : paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles : P. Mardaga, 1981.

NORBERG-SCHULZ, Christian, « *L'art du lieu: architecture et paysage, permanence et mutations* », Le Moniteur, Paris, 1997.

OUELLET, Yves, Charlevoix, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montréal, Ulysse, 2000

PELLERIN, Fred, Le plus beau village du Québec au Monde, La Presse, 2012

PERRAULT Pierre, *Cinéastes du Québec*, vol. V, Montréal, CQDC, 1971.

PERRAULT P., *La Trilogie de l'Île-aux-Coudres, textes et témoignages*, La collection Mémoire, Office national du film du Canada, 2007.

RIVARD ,Érick, *Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage, Le cas de la Côte de Beaupré*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval, 2008.

STASZAK Jean-François, *Dans quel monde vivons nous?*, *Géographie, phénoménologie et ethnométhodologie*, in "Les discours du géographe", 1998.

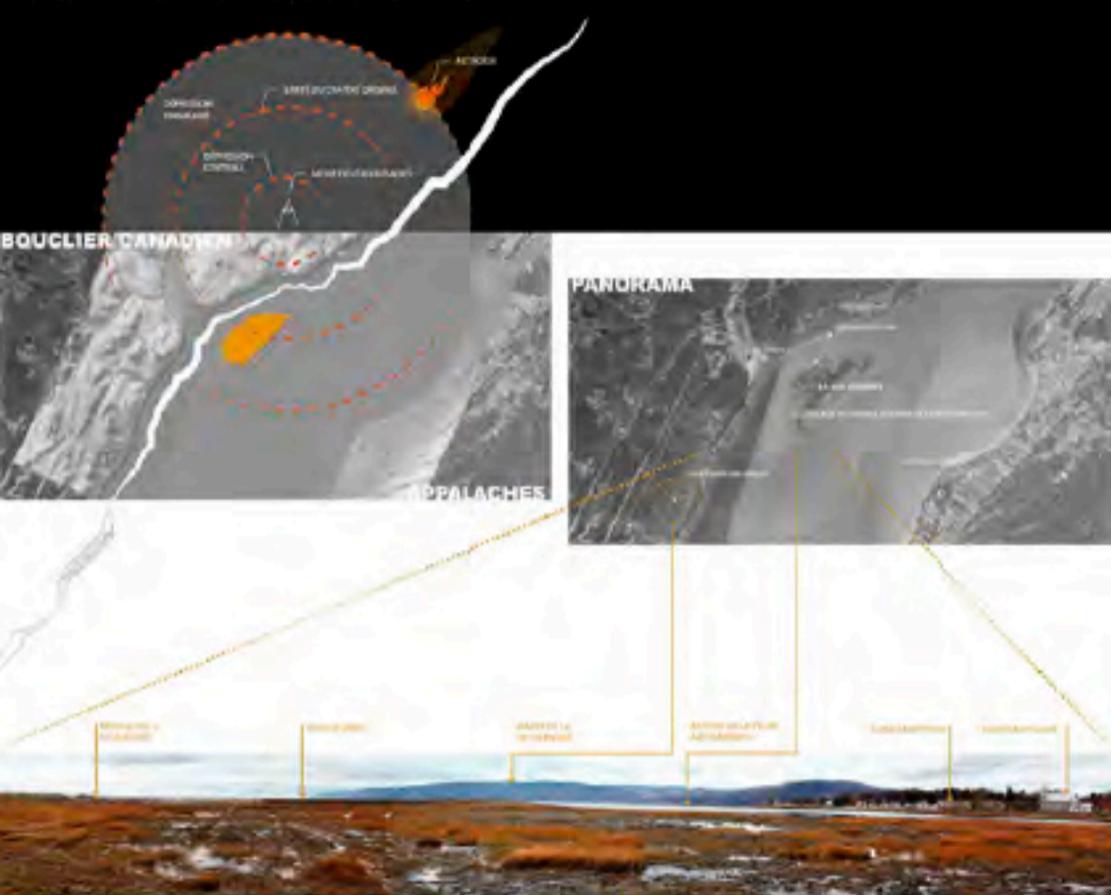
THWAITES, Kevin et SIMKINS, Ian (2007), *Experiential Landscape, An approach to people, place and space*, Alden Press, Witney, Chap. 3 et 4.

## **ANNEXES**

# RECADRER LE PAYSAGE DU VILLAGE HISTORIQUE DE L'ANSE SAINT-LOUIS, «POUR LA SUITE DU MONDE»

-CRÉATION D'UN PARCOURS CULTUREL ET EXPÉRIENTIEL AU COEUR D'UN LIEU FONDATEUR EMPREINT DE MÉMOIRE COLLECTIVE-

Cet essai (projet) s'intéresse à l'influence que peut avoir le paysage dans l'élaboration d'un projet d'architecture contemporain qui puisse aider à la revitalisation du village historique de l'anse Saint-Louis à l'île-aux-Coudres et à l'intensification des activités communautaires et culturelles. La démarche propose d'utiliser le paysage et ses caractéristiques identitaires comme outils fondamentaux dans l'élaboration du projet. Ces caractéristiques identitaires sont traduites en thèmes architecturaux et matérialisées en quatre éléments; un parcours expérientiel qui permet la redécouverte du site tout en créant de nouveaux rapports sensibles entre l'insulaire et son environnement, un bâtiment de services annexé à l'école Saint Pierre, une passerelle d'observation et une chambre de résonance sur le quai de l'anse. L'interface spatiale et matérielle, qui s'inscrit sur un site historique, met en relation des éléments isolés du patrimoine paysager passés et présents tout en donnant une nouvelle «signification dynamique» au noyau villageois, car elle offre aux insulaires des espaces de rassemblement actualisés en ce lieu fondateur.

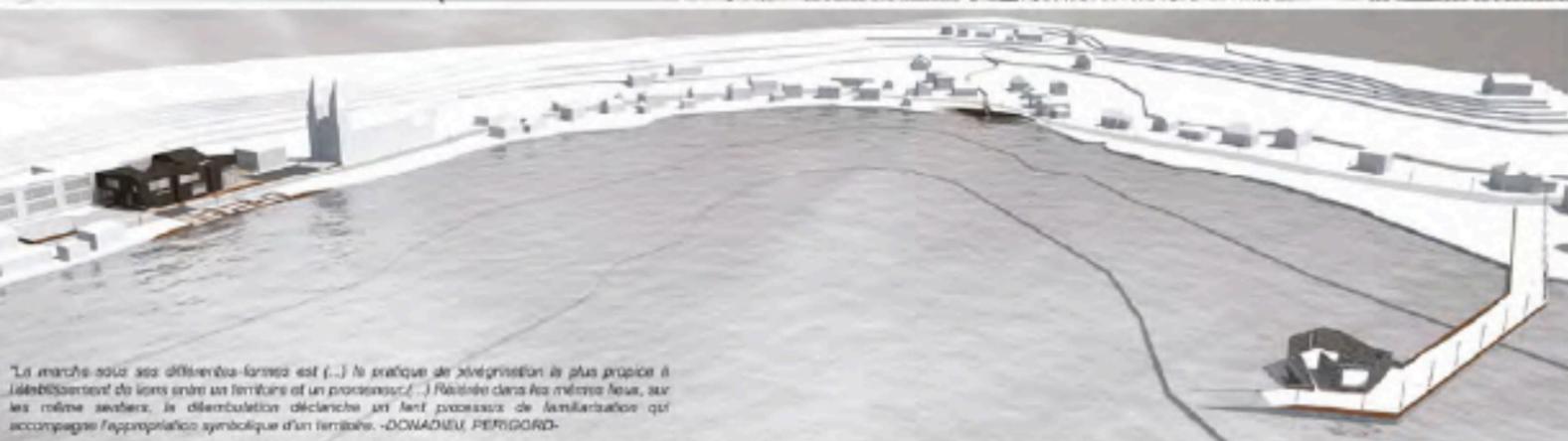


## PLAN MASSE



**LE PARCOURS**

« (...) la qualité grâce à laquelle il a de grandes chances de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur. C'est cette forme, cette couleur ou cette disposition, qui facilitent la création d'images mentales de l'environnement visuellement identifiées, puissamment structurées et d'une grande utilité »  
KEVIN LYNCH



« Le marché sous ses différents formats est (...) la pratique de pégrination la plus propice à l'établissement de liens entre un territoire et un promeneur (...) Réalisée dans les mêmes lieux, sur les mêmes sentiers, la diambulation déclenche un lent processus de familiarisation qui accompagne l'appropriation symbolique d'un territoire. » - DONAQUEL, PERIGORD.

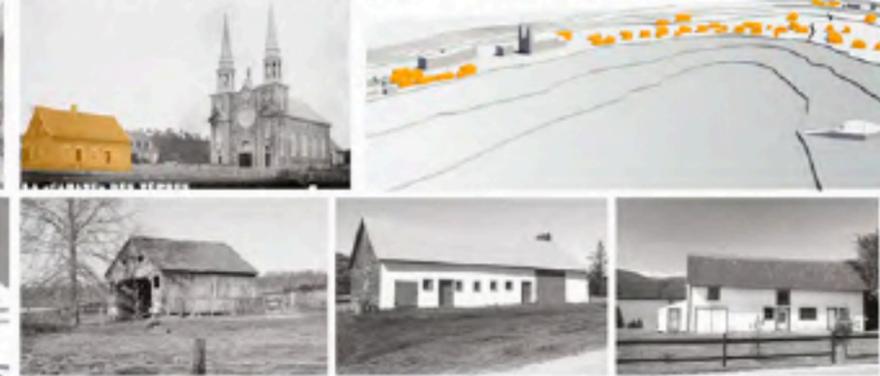
**LA PASSEBELLE**  
**METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES DU PAYSAGE**



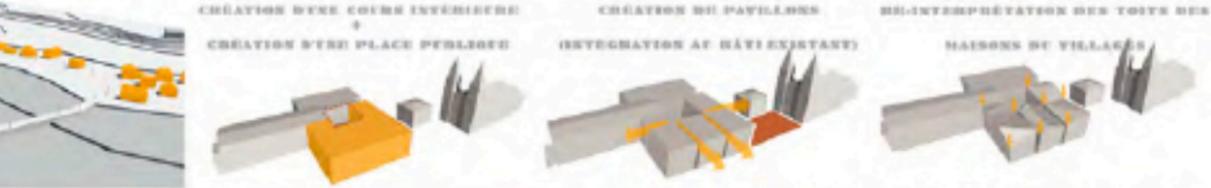
Dans leur ouvrage intitulé *Experiential Landscapo, an approach to people, place and space*, Thérèse et Siméon écrivent que les vues font partie des concepts spatiaux fondamentaux qui agissent comme points de repère afin d'orienter l'usager qui parcourt un lieu. Les vues sont d'autant plus importantes dans le cas de la promenade, en se basant sur les théories d'Alexander (1977) et de Bentley (1985), les auteurs expliquent que lors de l'expérience de la marche, les gens ont tendance à balayer l'horizon afin d'identifier une série d'objectifs intermédiaires pour les amener vers une destination plus lointaine.



**BÂTIMENT PRINCIPAL**



**SCHEMAS CONCEPTUELS**



- HALL CENTRE CULTUREL\_1
- CAFÉ INFORMAT\_2
- TERRASSE\_3
- PLACE PUSKOST\_4
- ÉCRAN SÉRIE LOGIS\_5
- PRÉSENTIEL\_6
- BIBLIOTHÈQUE / MÉDIATHÈQUE\_7
- SALLE DE PROJECTION\_8
- VESTIBULE\_9
- RANG CAFÉ\_10
- COUR INTERIEURE\_11
- SALLE D'EXPOSITION\_12
- PACETTES BANCABLES\_13
- CLASSE\_14
- SALLE DES PROCS\_16
- WC\_17
- VESTIBULE GÉNÉRAL\_18
- RANGEMENT\_19
- ENTRÉE\_20
- ACCUEIL BIBLIOTHÈQUE\_21
- LABORATOIRE\_22
- SALLE DE RÉUNION\_23

APPROCHE SENSIBLE AU PAYSAGE. « L'ILE C'EST L'EAU ET LE VENT »



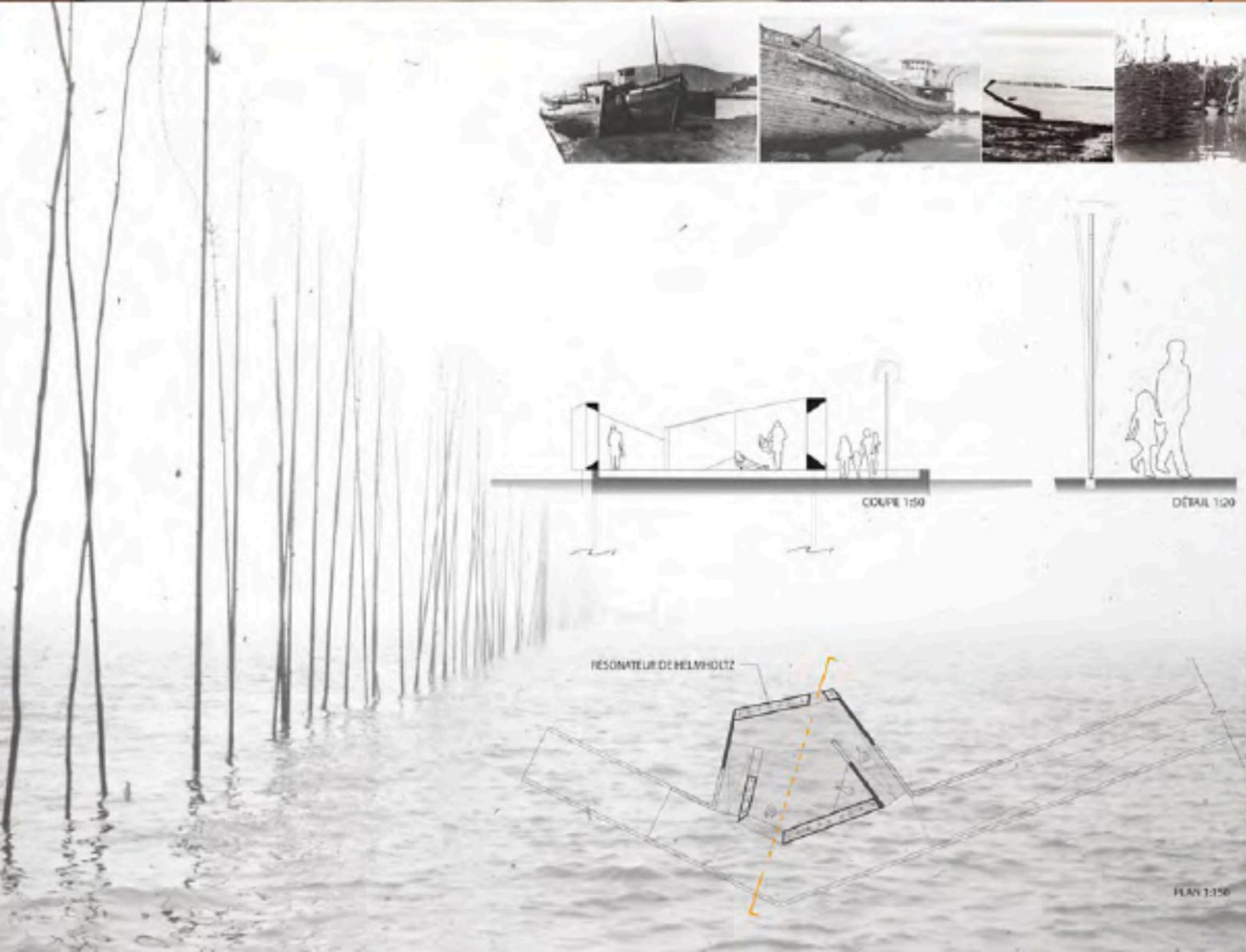
« Il faut entendre ici l'architecture non comme un objet visuel à regarder, mais bien comme un véritable milieu de vie enclavé dans les murs, un milieu de vie stimulant les sens. Ce sont des ombres et des lumières évidemment, des proportions et des couleurs, des perspectives et des décors, mais aussi des sons qui se réverbèrent, des surfaces que nos pieds foulent, des textures que l'on touche, des températures qui nous mettent à l'aise et des odeurs qui nous enveloppent et nous séduisent »



CHAMBRE DE RÉSONANCE CAPRICE LA CLOCHER DE L'ILE



PERSPECTIVE EXTÉRIEURE LA PLACE PÉRELLON



CHAMBRE DE RÉSONANCE CAPRICE VUE SUR L'ILE-AÏE-ORNE

TEXTURES ET MATÉRIALITÉ



PERSPECTIVE ENNE INTÉRIEURE



PERSPECTIVE INTÉRIEURE ENNE FAHREJALA



PERSPECTIVE INTÉRIEURE DE MALL D'ENTRÉE